

Communiqué

La plateforme «Le jour d'après» est née au début du confinement ; soutenue par 66 parlementaires de divers groupes politiques, elle a donné naissance à 30 propositions à l'issue d'une large consultation qui a duré plus d'un mois. Avec 8 700 contributions portées par 26 000 citoyens, 23 ateliers animés par plus de 50 acteurs de la société civile, experts et intellectuels, ces propositions sont issues d'un travail de co-construction entre élus, citoyens et experts. Elles s'articulent autour de 4 priorités : Santé, Sobriété, Solidarité, Souveraineté

En tant que membre du collectif de députés qui porte ce projet, je salue la forme d'abord – la co-construction, et le fond des priorités qui sont portées . Elles sont une boîte à outils qui pourra alimenter notre réflexion pour les prochains textes à venir, notamment dans le cadre du Plan de Relance.

Depuis longtemps je m'interroge sur la vivacité de notre démocratie et la façon d'animer les liens entre notre institution et nos concitoyens. Dans les conditions de vie actuelles, l'Assemblée nationale débat peu, l'exécutif est trop seul à la manœuvre. Aussi, il est plus que jamais essentiel de chercher des sources d'inspirations partant du terrain et des territoires pour compléter les débats, La plateforme « le jour d'après » en est une illustration. Elle aura vocation à continuer après ces deux premiers mois et j'encourage tous ceux qui le souhaitent à participer à notre réflexion et de s'en saisir, individuellement ou collectivement.

Vous retrouverez donc le détail des propositions les plus soutenues et qui ont fait l'objet d'un débat et d'un enrichissement de la part des parlementaires sur la plateforme :

<https://lejourdapres.parlement-ouvert.fr>